

Duel Lissagaray-De Cassagnac en 1868

A la mémoire de Max Biro
qui anima un moment le cercle Lissagaray à Condom

Je cherchais des infos sur le décès de l'épouse de Louis Taupiac dans le journal local du Tarn-et-Garonne quand j'y ai découvert des références au duel entre les deux gascons : Lissagaray pour l'extrême-gauche et De Cassagnac pour l'extrême-droite. Ce fait est mis dans son contexte dans le livre de René Bidouze¹.

Nous sommes en 1868 au début d'un effort minime de l'Empire en matière de liberté de la presse, Lissagaray lance le journal ***L'Avenir*** dans le Gers et aussitôt c'est la guerre avec son cousin germain DE Cassagnac. La surprise c'est de constater que l'effet médiatique est tel que même le très officiel ***Courrier du Tarn-et-Garonne*** en parle en reprenant les propos de journaux républicains de Toulouse (***L'Emancipation***) et de Paris (***Le Figaro***).

Voici Le Courrier du Tarn-et-Garonne

1^{er} septembre 1868

Au moment de mettre sous presse, dit le ***Courrier du Gers***, nous apprenons que M. Granier de Cassagnac, député de Mirande et membre du conseil général du Gers, a déposé hier entre les mains de M. le procureur impérial d'Auch une plainte en diffamation, et injures publiques contre M. Lissagaray, rédacteur en chef de ***L'Avenir***, journal du Gers, et contre M. Barbé, gérant de la même feuille².

On écrit de Paris le 30 août au ***Progrès libéral*** :

« MM Lissagaray et P. de Cassagnac se sont battus, ce soir, au Vésinet. Le combat a eu lieu au fleuret. M. Lissagaray a attaqué son adversaire avec une très-grade intrépidité. Mais M. Paul de Cassagnac, qui possède une science de l'escrime bien supérieure à celle de son adversaire, a eu le dessus. En rompant de presque toute l'étendue de l'espace permise, il a réussi à éviter, à diverses reprises, les plus dangereux des coups que M. Lissagaray, qui est loin d'être de quatrième force, cherchait à lui porter.

¹ Lissagaray, la plume et l'épée, Les Editions ouvrières 1991, 237 pages

² Le résultat de la plainte à la fin des articles.

Le combat, qui a recommencé plusieurs fois, a duré seize minutes, M. Lissagaray a reçu plusieurs blessures, dont une à la poitrine, qui paraît sans danger, quoiqu'il soit encore impossible d'en préciser la gravité. Quant à M. Paul de Cassagnac, son unique blessure est des plus légères. Il a pu, après un simple pansement, rentrer à Paris en voiture découverte, et se montrer à cinq heures et demie sur le boulevard. »

3 septembre

Nous lisons dans *L'Emancipation*³ de Toulouse

« Les derniers renseignements venus de Paris, nous permettent de donner à nos lecteurs les nouvelles les plus satisfaisantes sur l'état de notre confrère M. Lissagaray.

Ses amis avaient conçu des inquiétudes sérieuses au sujet de la blessure qu'il a reçue aujourd'hui, ces inquiétudes n'ont plus de raison d'être. M. Lissagaray en sera quitte pour quelques jours de repos. On prétend même qu'il a chargé MM. Ulysse Parent et Castagnary de remettre à M. Paul Granier, son adversaire, une nouvelle provocation : il voudrait recommencer le combat ; mais, cette fois, avec le pistolet pour arme.

On espère cependant que les amis de Lissagaray parviendront à lui démontrer que l'honneur est satisfait.

« M. Paul Granier a refusé le nouveau combat et a dit que *Le Pays*⁴ de ce soir légitimerait son refus » ; il doit y exposer ses raisons. *La France* publiera ce soir aussi, un article sur ce duel ; ce sera celui que *Le Figaro* doit insérer ce soir. Il est dû à la plume de notre ami Albert Brun qui soigne et veille le blessé.

Au moment où je vous écris, ces trois journaux n'ont pas encore paru ; mais je vous garantis les détails ci-dessus. Je dois ajouter que le combat a eu lieu très-chevaleresquement. M. Lissagaray a eu le bras labouré de blessures, et quand le médecin a déclaré la continuation du combat impossible, M. Granier a tendu la main à son adversaire qui l'a refusée.

De plus, on nous communique officiellement, à la dernière heure, une dépêche télégraphique rédigée par le malade lui-même. M. Lissagaray dit que les journaux ont, faute de renseignements précis, exagéré la gravité de sa blessure. Il espère même rentrer à Auch après six jours de repos, et reprendre la rédaction de son journal.

³ Journal républicain par excellence de la ville qui est né en 1848 et jouera un grand rôle dans la région.

⁴ Journal majeur du bonapartisme que dirige De Cassagnac qui s'explique ainsi : « Depuis le jour où je vous ai laissé troué comme une écumoire, sanglant, dans un jardin du Vésinet, en proie aux mouches, j'ai pensé que je vous avais déjà fait beaucoup d'honneur, ayant accepté d'être votre adversaire. Aujourd'hui, il me répugne à devenir votre charcutier. »

Voici dans Le Figaro

Le Figaro 1er septembre 1868

Je reçois ce matin, des témoins du duel qui a eu lieu hier dans les bois du Vésinet, entre MM. Paul de Cassagnac et Lissagaray, les pièces relatives à cette rencontre.

Il ressort de ces divers procès-verbaux que le combat a eu lieu vers une heure de l'après-midi. Après trois engagements, qui ont duré environ vingt minutes, M. Lissagaray a été atteint d'un coup de fleuret au-dessus du sein droit. De l'avis formellement exprimé par les deux médecins présents, cette blessure, qui avait déterminé une syncope de plusieurs minutes chez M. Lissagaray, rendait la continuation de la rencontre matériellement impossible. Les témoins, en conséquence, se sont opposés d'une manière absolue à la reprise du combat, demandée par M. Lissagaray.

Ajoutons ici quelques renseignements qui nous arrivent d'autre part.

Le coup que M. Lissagaray a reçu ne l'a pas fait tomber immédiatement. Dans le feu de l'action, il avait à peine senti l'atteinte du fer qui, après avoir lié son fleuret, avait été dirigé sur lui par son adversaire fendu à fond. L'un des témoins fit suspendre le combat et la syncope du blessé se produisit une minute après seulement. Il fut étendu sur un paletot étalé sur le sol.

Quand il reprit connaissance il voulut absolument continuer le combat, prétendant que le duel ne devait cesser que lorsque l'un des adversaires serait hors d'état de tenir son arme. La sage intervention des témoins parvint à calmer M. Lissagaray qui était fort agité. La blessure et c'est là le côté grave des plaies faites par le fleuret n'a pas saigné ; des ventouses ont été appliquées immédiatement.

Le blessé a été transporté à la gare du Vésinet sur un matelas. De la gare de l'Ouest on l'a conduit à l'hôtel de la Terrasse, passage Jouffroy. Les deux médecins qui le soignent déclarent que la plèvre est touchée, ce qui donne au coup reçu une certaine gravité. Le malade a ce matin une fièvre assez intense mais, en somme, son état est satisfaisant et il s'en tirera si des complications ne surviennent pas.

La feuille *L'Avenir*, que dirige M. Lissagaray, sera rédigée, durant sa maladie, par des journalistes parisiens appartenant - cela va sans dire - à l'opposition.

3 septembre 1868

Nous avons dit hier qu'une lettre adressée par M. Lissagaray à M. de Cassagnac a été remise à ce dernier par MM. Castagnary et Ulysse Parent. M. Lissagaray nous prie de publier cette lettre. Si nous n'accédons pas au désir du blessé, c'est que nous ne voulons pas

envenimer cette affaire. Dès hier nous avons exprimé l'espoir d'un arrangement. On a voulu conclure de là que MM. Castagnary et Parent avaient agi dans ce sens. Il n'en est rien. D'ailleurs les termes de la lettre de M. Lissagaray sont tels qu'une tentative d'arrangement aurait été évidemment en contradiction avec l'objet de la mission de MM. Castagnary et Ulysse Parent.

19 septembre 1868

M. Lissagaray, réacteur en chef, et M. Barbé;- gérant de *L'Avenir*, étaient cités pour l'audience de samedi dernier du tribunal correctionnel d'Auch, a raison de la plainte pour diffamation et injures publiques portée par M. Granier du Cassagnac, député de Mirande. Un renvoi a été demandé par M. Lissagaray, qui à raison de son état de convalescence et de la brièveté du délai - n'avait pas pu se rendre. Le tribunal a renvoyé l'affaire à la première audience après vacances c'est-à-dire au jeudi 5 novembre prochain.

19 novembre 1868

Ténot a comparu devant le juge d'instruction mais ce n'est pas à cause de son livre *le Coup d'Etat du 2 décembre*, dont on a sans raison annoncé la saisie : c'est pour avoir servi de témoin à M. Lissagaray dans son duel avec M. Paul de Cassagnac⁵.

22 décembre 1868

CORRESPONDANCE

A monsieur le secrétaire de la rédaction du Figaro. –

Mon cher Duvernois,

Je sais que vous n'aimez pas au *Figaro*, et à bon droit, les discussions personnelles et les récriminations plus au moins justifiées. Je suis pourtant obligé de répondre deux mots, à mon corps défendant, aux singulières allégations de M Paul Granier de Cassagnac.

M. Paul Granier de Cassagnac vous assure n'avoir point prononcé devant le tribunal la phrase «ridicule» où il prétend avoir épargné M. Lissagaray, en qualité de cousin-germain. J'ai lu pourtant cette phrase, comme tout le monde, dans la feuille qu'il rédige, *Le Pays*, et j'avais eu le tort de croire sur parole le Journal de l'Empire. M. Paul Granier de Cassagnac avait d'ailleurs émis déjà cette singulière opinion à l'occasion de sa

⁵ Eugène Ténot est un homme politique français né le 2 mai 1839 à Larreule (Hautes-Pyrénées) et décédé le 9 janvier 1890 à Bordeaux (Gironde). Enseignant à Alger de 1860 à 1864, il devient journaliste à Paris en 1864 et entre au journal *Le Siècle*. Préfet des Hautes-Pyrénées après le 4 septembre 1870, il quitte ses fonctions en février 1871 et prend la direction du journal "*la Gironde*" à Bordeaux. Il est député des Hautes-Pyrénées de 1881 à 1885, siégeant à gauche. On imagine qu'il est le témoin de Lissagaray par solidarité méridionale et républicaine. Son immense mérite est d'avoir été le premier historien du Coup d'Etat du 2 décembre. Voir des documents sur le site de l'association 1851 : [ICI](#) Paris en décembre 1851 : [Le texte intégral](#). Il manque à mon sens un biographie d'Eugène Tenot.

rencontre avec M. Lermina. *Le Nain jaune* s'en moqua, et M. Paul Granier de Cassagnac ne répondit rien au *Nain jaune*.

Je maintiens donc dans son intégralité ma légitime appréciation d'un fait de la vie publique de M. Paul Granier de Cassagnac. D'ailleurs, M. Paul Granier de Cassagnac, invoquant le témoignage de ses témoins, affirme à la seconde ligne de sa lettre ce qu'il semble démentir d'une façon, embarrassée à la première. Il assure avec désinvolture qu'il pouvait tuer «correctement» M. Lissagaray et qu'il ne l'a pas fait.

Je ne suis pas grand cleric en escrime et n'ai pris de ma vie ni les allures ni le style d'un capitaine. Sans insister sur ce que cette affirmation a d'in vraisemblable quand on touche un adversaire en plein corps, je me contente de penser qu'en admettant qu'on puisse agir ainsi, il n'est pas de bon goût de l'affirmer.

M. Paul Granier de Cassagnac parle ensuite de son «genre», et déclare préférer la Pavane -à la Carmagnole. Je ne suis coutumier ni de l'une ni de l'autre de ces sauteries, et il paraît y être, plus compétent que moi.

Quant à la «délicatesse» de sa conscience, il est absolument vrai que je n'y comprends rien. Mes amis et moi ont évidemment un critérium de l'honneur qui n'est pas le sien.

Pour les «démocrates» qui, selon M. Paul Granier de Cassagnac, se prétendent toujours assassinés et jamais tués, l'histoire de tel événement contemporain, même dans l'apologie publiée par M. son père A. Granier de Cassagnac, suffit à me prouver qu'ils ont quelque fois raison.

Agréez, mon cher Duvernois etc.

Henry Fouquier⁶

25 décembre 1868

M. Lissagaray, rédacteur en chef de L'Avenir d'Auch, a été condamné, par le tribunal de cette ville, à un mois de prison et à 2,000 fr. d'amende⁷.

⁶ Henry Fourquier, beau-père de Feydeau est un Marseillais surprenant (1838-1901). En 1867, il fait partie de l'expédition des Mille avec Garibaldi pour l'Indépendance Italienne. À son retour, il écrit dans *le Siècle*, *le Nain jaune*, *le Charivari* et fait la chronique politique de la *Revue germanique* et la chronique d'art du *Journal de Paris*.

⁷ René Bidouze ne raconte pas ce procès préférant s'en tenir au médiatique duel or la répression, par les tribunaux, contre la presse, a été une marque de fabrique du Second Empire, donc un exemple à suivre pour les dictatures suivantes.